Des Auberts au refuge du Pré de la Chaumette

Champsaur

En arrivant au refuge du Pré de la Chaumette (Thierry Maillet - Parc national des Ecrins)

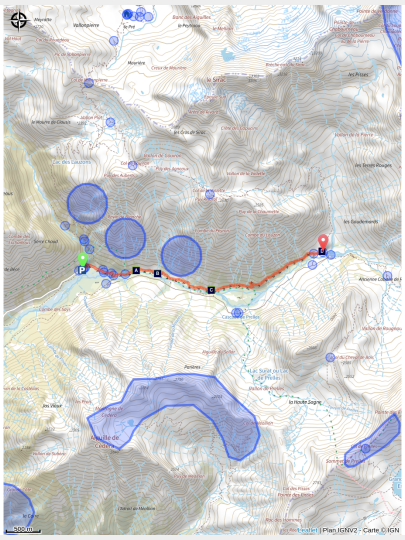

Cette première étape suit les rives du Drac Blanc depuis les pentes du Sirac et mène au refuge du pré de la Chaumette.

Cette randonnée en versant sud charme par ses vues ouvertes sur la vallée du Drac Blanc et les reliefs environnants, avant de s'achever dans la douceur d'un refuge niché dans un écrin de verdure.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 1 h 30

Longueur : 4.3 km

Dénivelé positif : 333 m

Difficulté : Facile

Type : Etape

Thèmes : Faune, Refuge

Itinéraire

Départ : Parking des Auberts, Champoléon
Arrivée : Le refuge du Pré de la Chaumette
Balisage : GRP
Communes : 1. Champoléon

Profil altimétrique

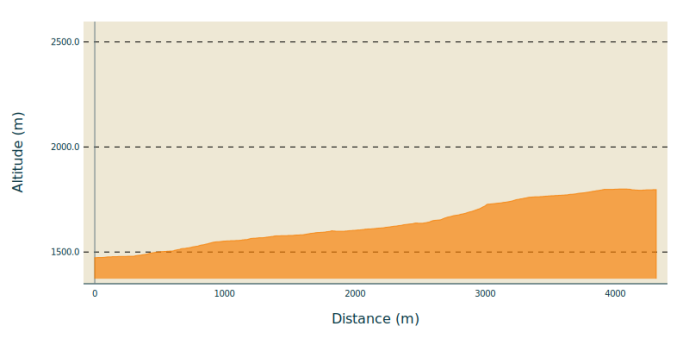

Altitude min 1473 m Altitude max 1800 m

Du parking des Auberts, avant le pont qui franchit le torrent, remonter sur 200m jusqu’à un croisement, conserver sa trajectoire. Laisser à droite le pont qui traverse le torrent du Drac Blanc, et continuer tout droit en rive droite du torrent (versant sud), jusqu'à atteindre le refuge.

Sur votre route…

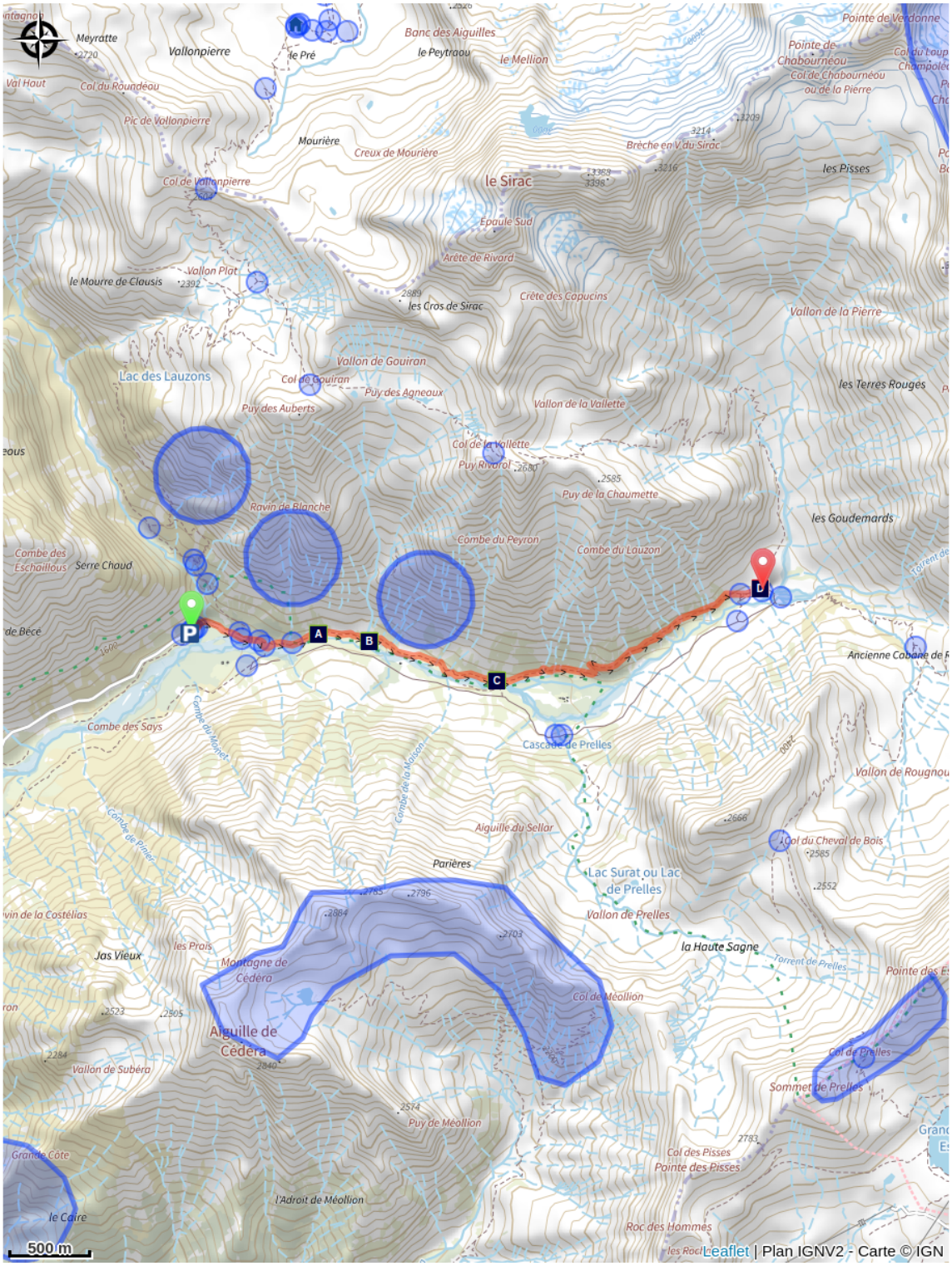

- Hirondelle de rochers (A)
- Chamois (B)
- Cincle plongeur (C)
- Refuge du Pré de la Chaumette (D)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Cet itinéraire est situé dans le cœur du Parc national des Écrins. Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.

Comment venir ?

Transports

Arrêt de car : Les Auberts

Accès routier

Sur la N85, prendre la direction de Pont de Fossé. Après le village, continuer sur la D944, prendre à gauche la D944A, traverser les Borels/D472, les Baumes et les Clots. Pour finir tourner légèrement à droite pour arriver au parking les Auberts.

Parking conseillé

Les Auberts, avant le pont qui franchit le torrent

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...

Hirondelle de rochers (A)

L'hirondelle de rochers est habillée d'un plumage aux tons beiges guère contrastés. Elle est capable de véritables prouesses en vol, une qualité indispensable pour capturer la multitude d'insectes dont elle se nourrit. Au printemps, une fois une barre rocheuse sûre repérée, l'hirondelle des rochers transporte sans relâche, avec son bec, boue et brins de végétaux. A l'aide de cet unique outil, elle fixe solidement chaque élément de l'édifice à la roche grâce à un savant mélange de salive et d'eau.

Attribution : Mireille Coulon - PNE

Chamois (B)

Animal emblématique des Alpes, le chamois ou « chèvre des rochers » porte de courtes cornes noires et crochues. Comme le bouquetin, il est plus facilement observable avec des jumelles. Les chèvres et éterlous (jeunes mâles d'un an) aiment à constituer de grandes hardes ; a contrario, les boucs restent plutôt isolés pour ne rejoindre les femelles qu’à la saison des amours. L’hiver, les chamois aspirent à beaucoup de tranquillité car ils vont survivre en économisant leurs réserves de graisse.

Attribution : Albert Christophe - PNE

Cincle plongeur (C)

Le cincle plongeur est facile à observer à condition d'être discret. Il vit le long des rivières et des torrents de montagne. Petit oiseau roux et gris, à la queue courte, il a le bec effilé, une tache blanche du menton à la poitrine. Cet étonnant passereau a la particularité de marcher au fond de l'eau à contre-courant, en quête de nourriture. Il s’aplatit et s’agrippe au fond avec ses doigts, ouvre ces yeux, protégés des flots par une fine membrane et repère alors : vers, larves, petits crustacés et poissons.

Attribution : Robert Chevalier - PNE

Refuge du Pré de la Chaumette (D)

La cabane pastorale de Champoléon est construite pour les éleveurs de la vallée en 1921. C’est en 1972 que la cabane est restaurée pour la première fois. Deux ans plus tard, le Club alpin français (CAF) en prend la gestion afin d’assurer l’abri aux randonneurs toujours plus nombreux du GR54. Devenu trop exigu, le refuge est reconstruit en 1979 sur les ruines d’un vieux hameau et devient le Pré de la Chaumette. Les pierres de parement ont été taillées sur le site même de Champoléon. Les imposantes lauzes du toit soulignent un effort d’intégration dans le paysage. Aujourd’hui encore les troupeaux d’ovins sont “amontagnés” à la fin juin et visités une fois par semaine.

Attribution : Marc Corail - PNE